



Amiens, le 22 février 2019

## Communiqué de presse

### **Point d'étape Nutrimaine à la préfecture**



L'État et la direction de l'entreprise se sont rencontrés ce vendredi 22 février 2019 à la préfecture de la Somme pour faire un point d'étape.

En effet, la réunion des acteurs du territoire du 5 février dernier avait conduit à marquer deux priorités :

- le maintien d'une activité économique sur le site
- l'accompagnement des personnels

Concernant le volet économique, plus d'une centaine d'entreprises ont été approchées par Nutrimaine au cours des trois dernières semaines, avec cinq visites effectives par des repreneurs potentiels. Malgré les atouts du site, aucun projet concret de reprise n'a pu être identifié à ce stade.

Concernant le volet social, la proposition de plan de sauvegarde de l'emploi transmise le 7 février à l'Etat par l'entreprise a donné lieu à un examen approfondi des mesures d'accompagnement, entraînant plusieurs observations de la DIRECCTE. La société a montré une écoute attentive et se rapprochera rapidement des représentants du personnel pour échanger sur ces points.

La préfète de la Somme a sensibilisé la direction de l'entreprise aux impacts territoriaux de cette fermeture en demandant à sécuriser une solution personnalisée pour chacun des salariés et à assurer le maintien d'une activité économique sur ce territoire.

L'entreprise a démontré sa volonté de faire face à toutes ses responsabilités.

Un nouveau point d'étape sera fait début mars, dans ce même format.